

Politique de développement durable

ArcelorMittal Canada reconnaît que la terre sur laquelle nous opérons, Nitassinan, est le territoire traditionnel non cédé du peuple des Innus.

Nous avons la conviction profonde que le succès à long terme réside dans la création de valeur pour les actionnaires, tout en contribuant au développement économique durable des communautés au sein desquelles nous travaillons.



Mapi Mobwano

Président et chef de la direction, ArcelorMittal Exploitation minière Canada
Président du comité de gestion, ArcelorMittal Infrastructure Canada



Portée

Applicable à tous nos employés et à nos sous-traitants.

Politique

La raison d'être d'ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c. et d'ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c., désignées ci-après « ArcelorMittal », est de répondre aux besoins de sa clientèle en s'assurant que toutes ses décisions soient guidées par sa volonté d'intégrer les principes du développement durable dans la mise en œuvre de sa stratégie d'affaires. ArcelorMittal déploie des efforts considérables pour que ses activités génèrent des retombées positives pour toutes ses parties prenantes. Pour atteindre cet objectif :

- Nous assurons au quotidien la conformité avec les lois et les règlements en santé-sécurité, en environnement et en développement durable, nos politiques internes, nos normes à l'échelle du Groupe ArcelorMittal, les engagements pris auprès de nos parties prenantes, ainsi que les standards de l'industrie auxquels nous adhérons, comme l'initiative « Vers le développement minier durable VDMD » de l'Association minière du Canada.
- Nous établissons des objectifs de performance en santé-sécurité, en protection de l'environnement et en développement durable en collaboration avec nos parties prenantes.
- Nous mesurons, vérifions et communiquons de manière soutenue notre performance en développement durable et nous procédons activement à la reddition de comptes.
- Nous nous engageons à viser l'amélioration continue de nos systèmes de gestion afin d'assurer la prévention des blessures, des maladies professionnelles et des traumatismes. Mais également de la prévention de la pollution par l'identification, l'évaluation et le contrôle efficace en consultation et avec participation des employés et des peuples autochtones Innu de Uashat mak Mani-utenam (ITUM).
- Nous encourageons le leadership visible de nos gestionnaires, la participation active de nos employés et celles de nos parties prenantes.
- Nous nous assurons que des ressources suffisantes soient affectées à la mise en œuvre et à la gestion de ces engagements.

Nos engagements

1. La santé, la sécurité et la qualité de vie au travail



- Fournir des outils nécessaires à l'accomplissement d'un travail sécuritaire et maintenir un milieu de travail sain pour tous.
- Établir une culture fondée sur la prévention de toute blessure et atteinte à la santé.
- Identifier, évaluer, éliminer et contrôler les dangers en mettant en œuvre une gestion de risque robuste.
- Promouvoir activement la santé et le bien-être via des programmes de santé, d'hygiène industrielle et de mieux-être.
- Prévenir et maîtriser exemplairement les situations d'urgence.

2. Des matières premières qui contribuent à des solutions plus durables pour nos clients



- Veiller à ce que nos procédés et nos produits soient à la fine pointe de l'innovation par des initiatives ciblées, tout en optimisant la qualité de nos produits et leur durabilité.
- Avoir un impact positif sur la transformation de nos matières premières par nos clients.

3. Une infrastructure qui soutient le développement durable



- Développer des partenariats pour améliorer la sécurité des infrastructures en diminuant l'impact sur l'environnement.
- Promouvoir et participer à l'économie circulaire de l'acier pour des infrastructures durables.

4. Une utilisation responsable des ressources



- Gérer nos parcs à résidus miniers de manière responsable, conformément à l'initiative VDMD.
- Développer les plans de restauration de nos sites miniers en consultant nos parties prenantes.

5. Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols



- Adopter des mesures visant la réduction de la pollution et des émissions dans l'air, l'eau et le sol, y compris la génération de déchets et ainsi assurer la conservation de la biodiversité selon les principales orientations établies.

6. Une utilisation de l'énergie pour un avenir à faible émission de carbone



- Exploiter nos sites d'une manière innovante en faisant un usage judicieux notamment de l'eau et de l'énergie, avec l'objectif de devenir carboneutre dans le futur.

7. Une logistique responsable, fiable et efficace



- Améliorer notre chaîne d'approvisionnement responsable en collaboration avec nos fournisseurs.
- Considérer l'impact environnemental et humain du parcours de nos produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement ainsi que de l'approvisionnement en matières premières à la production, au stockage, à la livraison et à chaque lien de transport intermédiaire.

8. Un rôle actif auprès de nos communautés



- Reconnaître les préoccupations et agir en partenariat avec les communautés innues de Uashat mak Mani-utenam et Matimekush-Lac John, ainsi qu'avec les communautés hôtes de Port-Cartier, Fermont et Longueuil.

9. Un bassin de talents pour demain



- Préparer la relève en développant un bassin de talents pour demain, dans un environnement gratifiant et mobilisant, en investissant dans le développement de nos gens et en attirant de nouveaux talents.
- Respecter les droits de la personne et traiter les gens avec justesse et dignité, en étant sensible à la culture et aux valeurs de tous.

10. Une contribution citoyenne partagée et appréciée



- Participer à la vitalité de nos communautés d'appartenance en offrant des opportunités d'emploi et de développement économique en soutenant l'éducation et en favorisant l'achat local à travers nos décisions d'entreprise.